DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de FRESSE

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

# Commune de FRESSE
# Compte-rendu du
# Conseil Municipal du 28 janvier 2013

**Nombre de membres :**
**Afférents au conseil : 15**
**En exercice : .....11**
**Présent(s) : .....6**
**Pouvoir(s) : .....0**
**Absent(s) .....5**
**Votants :.....6**
**Affiché le : 01/02/2013**

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 21 janvier 2013 pour la session ordinaire du 28 janvier 2013.

L'an deux mil treize, le lundi vingt-huit janvier à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LOMBARD Patrice, Maire,

Etaient Présents : Mrs PARISOT, GENEY, MOUGENOT Adjoints, BOHEME, DAVAL Brice et LOMBARD Patrice Maire,
Absent(s) excusé(s) : Mme JOLY, M. GILLET,

Absent(s): Mrs CHIPPAUX, GAMELON, DAVAL Cyrille.

Monsieur DAVAL Brice a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour deux points :
- Organisation « Fresse 4X4 Country » saison 2013 ;
- Demandes de subventions réfection du Monument aux Morts .

Proposition acceptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de crédits en section d'investissement avant le vote du B.P.2013 ;
- Avenant convention A.T.E.SA.T. ;
- Contrat d'assurance statutaire auprès du C.D.G. ;
- Aménagement concerté de la partie arrière école – commune/ propriété PARISOT ;
- Reprise d'une concession par la commune ;
- Demandes de subventions ;
- Questions et affaires diverses.

## AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Considérant que la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente,
Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE autorise Monsieur le Maire à mandater la dépense d'investissement suivante :
- SIED 70 3 031.99 € avant le vote du budget primitif 2013
Monsieur le Maire s'engage à inscrire cette dépense au Budget Primitif 2013.

## AVENANT CONVENTION A.T.E.S.A.T

La D.D.T n'a toujours pas transmis l'avenant, ce sujet est reporté au prochain conseil.

## CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE
- ACCEPTE les contrats d'assurances statutaires proposés par le Centre de Gestion garantissant les frais financiers induits par l'absentéisme des agents pour cause de maladie, maternité, paternité, accident du travail .....pour une durée de 4 ans avec une date d'effet au 1er janvier 2013.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions en résultant.

## AMENAGEMENT CONCERTE DE LA PARTIE ARRIERE ECOLE – COMMUNE/PROPRIETE PARISOT

Monsieur Jean –Marie PARISOT – concerné par ce sujet – ne peut pas prendre part à la délibération. Le quorum n'est donc plus atteint. Le sujet sera reporté lors du prochain conseil municipal.

## REPRISE D'UNE CONCESSION PAR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE
ACCEPTE la rétrocession de la concession N° 97

## ORGANISATION DU « 4X4 COUNTRY » SAISON 2013

Le Conseil Municipal à : 5 voix POUR et 1 ABSTENTION
AUTORISE la manifestation « 4X4 COUNTRY » organisé par le Club 4X4 des Mille Etangs qui se déroulera les 18 et 19 mai 2013, sous réserve que les chemins empruntés soient remis en état après la manifestation soit le lundi 20 mai.
DEMANDE à ce que le Club pense à faire un geste financier envers le C.C.A.S. de la commune

## DEMANDES DE SUBVENTIONS RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération N° 43 du 17/09/2012, le conseil municipal a validé le projet de restauration du Monument aux Morts.
Au vu des devis obtenus auprès des différents fournisseurs les travaux sont estimés à 7 967.20 €
Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE :
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de Monsieur le Sénateur et du Souvenir Français.

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal à L'UNANIMITE
REFUSE de verser une subvention pour l'année 2013 à :
- ✓ A.D.A.P.E.I. de Haute-Saône – Vesoul - ;
- ✓ Association Française des sclérosés en Plaques ;
- ✓ Association Prévention Routière Vesoul ;
- ✓ Croix Rouge de Lure ;
- ✓ Banque alimentaire ;

ACCEPTE de verser une subvention de 200.00 € au Club « Les Genets » de FRESSE.

### QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil présents sur :
- L'estimation effectuée par le service de France Domaine
  - ancienne poste cadastrée H 535
  - immeubles Succession Chrétien

Pour le bâtiment poste les diagnostics, thermique, assainissement, plomb ..... devront être effectués.
M. DAVAL Brice se charge de faire la publicité de la vente (le bon coin)

- Donne lecture du courrier de Mme FRELIN du Montvillers qui demande qu'un sens unique de circulation soit mis en place en hiver (Chevestraye – Lovère) L'ensemble du conseil municipal émet un avis défavorable.
- Donne lecture du courrier de M. WITTMER, en ce qui concerne l'urgence du renforcement du réseau d'électricité au Sapoz. Ces travaux sont entièrement du ressort du S.I.E.D. 70, une lettre recommandée avec accusé de réception sera envoyée au Président du S.I.E.D. afin de demander une mise en travaux le plus rapidement possible.

  Mr BOHEME rend compte de la réunion du S.I.E.D du 26 janvier.

- Donne lecture du courrier de Mme PEDUZZI Suzanne qui porte à connaissance le sort réservé aux animaux de la Bormillière.
- Informe les conseillers du prévis de grève déposé par les enseignantes le mardi 5 avril et précise qu'une note à été remise à chaque famille indiquant qu'aucun encadrement ne serait assuré ce jour par la collectivité.
- Informe les conseillers sur le sujet de préoccupation actuel : « Modification des Rythmes Scolaire » à la rentrée scolaire 2013. Des précisions seront transmises après la réunion organisée en Mairie de Vesoul, le 31 janvier.
  A cette occasion la parole est donnée courtoisement à l'ancien instituteur de Fresse (M. COUTURIER) afin d'avoir un avis consolidé. Cette personne prenant la parole avec « vivacité » visiblement n'ayant pas compris la position de la commune, s'emporte dans des recommandations sur les avis des différents conseillers en les accusant de s'opposer à tout ce qui est école communale. Le maire et les conseillers tentent de lui expliquer calmement leur point de vue, sans résultat. Le Maire lui retire la parole.
- Donne lecture des mesures formulées par le Préfet concernant le plan vigipirate
- Rappelle la réunion en mairie le jeudi 31 janvier à 14 H. 30 avec les intervenants « Chaufferie Bois »
- Informe qu'un rallye promenade de voitures anciennes traversera le village le 8 mai.
- Des membres du « Club les Genêts » présents désirent s'occuper du fleurissement de la commune et demandent à Monsieur le Maire si des crédits seront prévus au budget et s'ils peuvent compter sur une aide logistique de la part de la commune. Une réponse positive est donnée.

**Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée** 20 H.30
Vu le Maire,
Patrice LOMBARD

MAIRIE DE FRESSE
(Haute-Saône)